

Octopus Interface conference on

Coopération contre la cybercriminalité

10 et 11 Mars 2009

Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

Version 20 Oct 2008

Au programme:

La criminalisation de la pornographie infantile

- Comment les pays transposent l'article 9 de la Convention sur la Cybercriminalité
- Comment font-ils usage de la Convention sur l'Exploitation et l'Abus Sexuelle des enfants ?

Suivie de l'argent sur Internet

- Cybercriminalité et typologies des formes de cyber-blanchiments
- Techniques pour poursuivre les produits criminels sur Internet

Formations en Cybercriminalité

- Quelles formations sont disponibles pour les forces de police, procureurs et les juges ainsi que pour le secteur privé ?

Point de contact 24/7 et coopération judiciaire

- Quelle est l'efficacité des points de contact 24/7 et de la coopération judiciaire contre la cybercriminalité ?

Mise à jour:

- Mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles
- Les Lignes Directrices pour la coopération des forces de police avec les fournisseurs d'accès : mesures prises depuis leurs adoptions en avril 2008.
- Le projet cybercriminalité : résultat Phase 1 et plans pour phase 2

La conférence sera suivie par le comité de la convention sur la cybercriminalité (T-CY) le 12 et 13 mars 2009.

Contact:

Division du Crime Économique
Direction générale des Droits de l'Homme et
des Affaires Juridiques
Conseil de l'Europe
67075 Strasbourg CEDEX, France

Tel +33-3-9021-4506
Fax +33-3-9021-5650
e-mail alexander.seger@coe.int